



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Examens et Concours  
DEC7 – Bureau du DNB  
✉ [ce.dnb@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dnb@ac-bordeaux.fr)

**DNB 2026**

**NOTE A L'ATTENTION  
DES CANDIDATS INSCRITS EN  
CATEGORIE INDIVIDUELLE**

*Document à lire attentivement et à conserver  
jusqu'à la fin des épreuves*

## **I – INSCRIPTION**

La procédure et la période d'inscription sont fixées comme suit :

**du lundi 1er au vendredi 19 décembre 2025**

via le lien internet

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr>

*(Attention : respecter les lettres minuscules)*

Durant cette période, vous pourrez vous inscrire et modifier votre inscription si besoin.

### → **Modalités d'inscription** (cf fiche de procédure d'inscription)

Etape 1 : Créer mon compte puis compléter le formulaire et enregistrer. Vous devrez ensuite activer le compte.

Etape 2 : Se connecter et s'inscrire : choisir EXAMEN puis DIPLOME NATIONAL DU BREVET, année 2026 et ACADEMIE DE BORDEAUX et compléter le formulaire de chaque onglet (identification - infos candidature - qualification présentée – épreuves- récapitulatif) et **enregistrer**.

### → **Fin de saisie**

En fin de saisie, un **numéro de candidat** vous sera attribué. **La candidature n'est enregistrée que lorsque ce numéro apparaît à l'écran.** Ce numéro est à conserver, il permet de consulter et éventuellement, de modifier la candidature avant la fermeture du service.

L'application vous permet, avant de « QUITTER », d'éditer votre confirmation d'inscription, document officiel d'inscription à l'examen, que vous devrez vérifier et signer (ainsi que le représentant légal si le candidat est mineur). **Il vous appartient d'en conserver un exemplaire.**

## **II – CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

Dès votre confirmation d'inscription signée, il vous appartient de la scanner et l'importer directement dans votre espace Cyclades, avec les pièces justificatives suivantes **au plus tard le vendredi 12 décembre 2025.**

- la photocopie d'un document justifiant de l'identité du candidat (carte d'identité, livret de famille, passeport, extrait d'acte de naissance) ;
- confirmation d'inscription signée.



**TOUTE CONFIRMATION NON RETOURNEE AVANT LA DATE INDIQUEE CI-DESSUS ENTRAINERA L'ANNULATION DE LA CANDIDATURE, QUEL QUE SOIT LE MOTIF.**

## **III – CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP**

La procédure et les formulaires de demande d'aménagement aux examens pour les candidats présentant un handicap, ainsi que pour les candidats présentant une limitation temporaire d'activité, sont à télécharger sur le site internet du rectorat de Bordeaux [www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr) à la rubrique « Scolarité - Etudes - Examens / Examens et résultats / Handicap aménagement épreuve ».



**Lors de l'inscription, il convient de saisir « Oui » à la rubrique « Handicap » pour tous les candidats qui ont fait une demande d'aménagement d'épreuves.**

Je vous rappelle que ces demandes ont dû être établies depuis la rentrée scolaire avec transmission par vos soins à la cellule transversale handicap – Direction des Examens et Concours au plus tard à la date de fin des inscriptions de l'examen concerné, **soit le 12 décembre 2025 pour la session du DNB 2026.**

**ANNEXE**  
**DESCRIPTIF DES EPREUVES**

\* **Candidats individuels** – L'examen comporte cinq épreuves obligatoires :

- une **épreuve écrite** qui porte sur le programme de **français**
- une **épreuve écrite** qui porte sur le programme de **mathématiques**
- une **épreuve écrite** qui porte sur les programmes d'**histoire-géographie-enseignement moral et civique**
- une **épreuve écrite** qui porte sur les programmes de **physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie** (ou leurs équivalents pour la série professionnelle)
- une **épreuve écrite** qui porte sur le programme de la **langue vivante étrangère** choisie par le candidat lors de l'inscription

**L'ensemble des épreuves donne lieu à une moyenne sur 20.**